

En plus de suivre les [normes de la GRI](#) pour nos déclarations d'information, nous appliquons également les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le SASB a élaboré des règles facultatives particulières à l'industrie pour les déclarations d'information. Son objectif est d'aider les entreprises à communiquer aux investisseurs les renseignements financiers importants liés à la durabilité. Nous déclarons des mesures pour des secteurs qui concordent étroitement avec nos activités : Activités de gestion et de garde d'actifs et Assurance. Nous mettons l'accent sur les mesures les plus pertinentes pour lesquelles nous avons des données, en cherchant à fournir une information cohérente avec celle de nos pairs de l'industrie. Nous continuerons d'évaluer la possibilité de produire d'autres déclarations d'information selon les normes du SASB dans l'avenir. Sauf indication contraire, tous les chiffres correspondent aux données arrêtées au 31 décembre 2024 et inscrites dans l'exercice clos à cette date.

Sujet	Mesure comptable	Code	Réponse
<b>Secteurs : Activités de gestion et de garde d'actifs, et Assurance (sujet applicable aux deux secteurs)</b>			
Informations transparentes et conseils justes pour les Clients	Description de l'approche d'information des Clients sur les produits et services	<b>FN-IN-270a.4</b> <b>FN-AC-270a.3</b>	<a href="#">Expérience Client</a> <a href="#">Rapport sur la durabilité 2024</a> – page 43
<b>Secteur : Activités de gestion et de garde d'actifs</b>			
Inclusion et diversité des employés	Pourcentage de représentation des sexes et des groupes raciaux/ethniques pour (1) la direction, (2) la direction non exécutive, (3) les professionnels et (4) l'ensemble des autres employés	<b>FN-AC-330a.1</b>	<a href="#">Rapport sur la durabilité 2024</a> – pages 42, 52
Éthique des affaires	Description des politiques et procédures à l'égard des lanceurs d'alerte	<b>FN-AC-510a.2</b>	<a href="#">Règles de conduite</a> <a href="#">Gouvernance et éthique</a>
Mesure de l'activité	Total d'actif sous gestion	<b>FN-AC-000.A</b>	<a href="#">Rapport sur la durabilité 2024</a> – page 6
<b>Secteur : Assurance</b>			
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion des investissements	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux processus et stratégies de gestion des investissements	<b>FN-IN-410a.2</b>	<a href="#">Placements durables</a> <a href="#">Rapport sur la durabilité 2024</a> – pages 30-35 <a href="#">Rapport sur la gestion des risques climatiques d'après la ligne directrice B-15 du BSIF</a> – page 14
Politiques conçues pour encourager le comportement responsable	Analyse des produits et/ou caractéristiques de produits qui encouragent les actions et/ou comportements responsables vis-à-vis de la santé, de la sécurité et/ou de l'environnement	<b>FN-IN-410b.2</b>	<a href="#">Santé des Clients</a> <a href="#">Rapport sur la durabilité 2024</a> – pages 21-23 En plus de cette mesure, en dehors des contrats d'assurance, nous encourageons l'adoption d'un comportement responsable sur le plan de la santé et de la sécurité et sur le plan environnemental au moyen des mesures décrites aux pages 10-11, 18-19 et 37-38
Gestion des risques systémiques	Description de l'approche de gestion des risques liés aux capitaux et aux liquidités associés aux activités systémiques hors assurance	<b>FN-IN-550a.3</b>	<a href="#">Rapport annuel 2024</a> – pages 59-65, 98-99, 206-207 <a href="#">Gestion des risques</a>